

RÉSUMÉ

1. Depuis le précédent examen de la politique commerciale du Ghana, qui a eu lieu en mai 2008, le bon fonctionnement des institutions démocratiques, les ressources naturelles abondantes et la bonne gouvernance du pays ont contribué à attirer l'investissement étranger et à générer une solide croissance économique. La politique sociale s'est concentrée sur la santé, l'éducation et la lutte contre la pauvreté. Ces efforts se sont traduits par d'impressionnantes améliorations au niveau du revenu par habitant, qui s'élevait à 1 600 dollars EU environ en 2012, et des indicateurs du développement humain. Malgré cela, plus d'un quart de la population continue de vivre au-dessous du seuil de pauvreté, établi à 1,25 dollar EU par jour. La difficulté consiste donc à maintenir l'expansion économique actuelle tout en garantissant que les plus démunis profitent de plus d'avantages, le but étant de réduire les inégalités.

2. Les résultats macroéconomiques du Ghana ont été plutôt mitigés. Ces dernières années, des politiques budgétaire et monétaire expansionnistes ont entraîné une fois encore des déficits budgétaires insoutenables, suivis par une dépréciation massive de la monnaie et un taux d'inflation annuel supérieur à 10%. Le Ghana n'a notamment pas respecté plusieurs des critères de convergence de premier rang pour la Zone monétaire d'Afrique de l'Ouest (ZMAO) prévue entre les six membres de la CEDEAO qui ne participent pas à l'Union monétaire de l'Afrique de l'Ouest; dans le cadre de la ZMAO, le cedi ghanéen serait lié à une monnaie régionale commune. En juillet 2013, le gouvernement a tenté de modérer le déficit croissant en augmentant les impôts, en particulier les taxes sur les échanges. La part des taxes visant les échanges internationaux a augmenté, passant à 4% du PIB et à plus d'un tiers des recettes fiscales, ce qui souligne à quel point l'État dépend des taxes sur le commerce international pour le financement de son budget.

3. Les échanges du Ghana ont connu une croissance dynamique. Les exportations, qui sont constituées principalement de trois produits de base (or, pétrole brut et cacao non transformé), ont plus que triplé pendant la période à l'examen, pour atteindre 14 milliards de dollars EU en 2012 sous l'effet de cours mondiaux élevés et de fortes augmentations de la production; les importations, quant à elles, ont connu une croissance encore plus rapide et atteint 17 milliards de dollars EU. L'investissement étranger direct s'est envolé, pour passer de 4 milliards de dollars EU en 2007 à 16 milliards de dollars EU en 2012. La majeure partie de ces investissements est allée au secteur de l'extraction de l'or et à celui du pétrole. Attirer des investissements dans d'autres secteurs de l'économie reste un enjeu de politique générale, même si le Ghana est parvenu, au terme d'efforts, à améliorer les conditions de l'activité de ses entreprises. Parmi ses réalisations, on peut citer la création de nouveaux tribunaux commerciaux; la réforme de l'administration foncière; et l'établissement de nouvelles procédures pour l'enregistrement des entreprises. Des procédures innovantes ont également été élaborées pour contribuer à faire respecter les droits de propriété intellectuelle.

4. Le Ghana a effectué des investissements importants dans tout le pays dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, notamment dans un réseau de fibre optique à large bande, afin d'améliorer son taux encore faible de connexion à Internet. Le nombre d'écoles équipées d'ordinateurs a continué d'augmenter. Le prix de la bande passante a considérablement baissé et le coût des communications mobiles au Ghana est parmi les plus bas en Afrique. Des efforts ont été consentis pour améliorer à la fois le réseau routier et sa sécurité. Le Ghana a adopté des lois pour faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises au crédit privé, le manque d'accès au crédit étant souvent cité comme un obstacle majeur à la production et au commerce en Afrique subsaharienne. En conséquence, les droits juridiques des emprunteurs comme ceux des prêteurs ont été améliorés et les transactions ont été rendues plus sûres.

5. La modification de 2013 de la Loi sur l'investissement a fait passer le capital minimal que les étrangers sont tenus d'investir à des niveaux supérieurs à ceux qui sont spécifiés dans la liste des engagements horizontaux du Ghana annexée à l'AGCS de 1994, et a exclu de nouvelles activités de la concurrence étrangère. Cela risque d'affecter principalement les petits investisseurs, notamment les investisseurs des autres membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans le cadre de laquelle la libre circulation des personnes et des capitaux a été pleinement établie. En 2013, les membres de la CEDEAO ont achevé les négociations concernant un tarif extérieur commun (TEC) pour la région, ainsi que les négociations concernant un accord de partenariat économique avec l'Union européenne, principal partenaire commercial du Ghana. D'une manière générale, la mise en place du processus d'intégration de la CEDEAO est lente.

6. Le Ghana a modifié plusieurs éléments de son régime de transit depuis le précédent examen de sa politique commerciale. En conséquence, les flux de transit ont presque doublé, ce qui montre que les négociants répondent rapidement et favorablement à des mesures de facilitation des échanges appropriées. Cependant, des efforts considérables devront encore être déployés pour le commerce transfrontières afin que les procédures d'importation et d'exportation soient mises en conformité avec les normes d'une économie moderne. Les questions spécifiques comprennent, entre autres choses: la grande lenteur des procédures de dédouanement; les scanners défectueux ou leur utilisation inefficace; la multitude des organismes chargés de l'inspection à l'arrivée, ce qui fait double emploi avec le travail des agents des douanes; et les inspections matérielles fréquentes des marchandises. De plus, les opérations portuaires sont congestionnées et coûteuses, ce qui se traduit par de longs retards dans le dédouanement des marchandises et par des taxes portuaires supplémentaires, tandis que la lenteur et le nombre élevé des procédures des organismes chargés de vérifier la conformité alourdissent encore les coûts des opérations. Ces problèmes constituent actuellement un obstacle majeur à la compétitivité des entreprises ghanéennes, comme en témoigne la croissance relativement lente des opérations de fret ces dernières années.

7. Les procédures d'évaluation de la conformité en vigueur à la frontière pour des raisons d'hygiène, de sécurité sanitaire et de sûreté doivent être rationalisées, notamment les procédures visant les "marchandises à haut risque". La classification douanière des marchandises à haut risque date du début des années 1990 et pose problème, certains produits étant inspectés à deux reprises, par l'Agence des produits alimentaires et pharmaceutiques et par l'Autorité des normes du Ghana. Bien que le Ghana ait modernisé sa législation SPS en 2012, la Loi de 1973 sur les normes n'établit pas de distinction claire entre les normes d'application volontaire et les règlements techniques: les normes de produit ghanéennes applicables aux produits réglementés sont considérées comme des règlements techniques et les produits importés correspondants sont inspectés en conséquence.

8. Le tarif NPF du Ghana a été modifié à maintes reprises entre 2008 et 2013, année où le taux moyen s'élevait à 12,8%. Il est composé de fourchettes de zéro, 5%, 10% et 20%, les deux dernières s'appliquant à plus de 40% des lignes tarifaires. Suite à l'adoption, par le Ghana, de la classification tarifaire du SH2012, la part des lignes tarifaires consolidées au titre du GATT/de l'OMC dans le tarif douanier de 2013 est passée de 14,7% à 16,3% du total des lignes tarifaires, mais elle reste relativement faible. Le Ghana a également consolidé à zéro les autres droits et impositions pour les produits non agricoles et la plupart des produits agricoles, mais en réalité beaucoup de droits et impositions sont appliqués à toutes les importations, et leur nombre et leur incidence ont augmenté. Parallèlement, des régimes de vaste ampleur d'exonération de droits de douane et d'autres droits d'importation permettent à de nombreux opérateurs de ne pas payer les droits de douane, les autres droits et impositions, la TVA ou d'autres taxes. Environ 25% des autres droits d'importation qui doivent être normalement acquittés sont sacrifiés chaque année du fait d'exonérations de diverses sortes. Cette situation révèle les incohérences qui existent entre la structure économique du Ghana et son régime tarifaire. L'application du TEC de la CEDEAO pourrait stabiliser le régime tarifaire ghanéen et corriger certaines de ces incohérences.

9. Plusieurs programmes sont en vigueur qui visent à promouvoir les produits non traditionnels en vue de diversifier la base d'exportation du Ghana. Les principaux programmes incluent la facilitation de l'accès aux marchés pour les sociétés exportatrices, les services de conseils techniques en matière de développement de produits d'exportation, les services d'information commerciale et le perfectionnement des ressources humaines axées sur l'exportation. L'organisme principal est la Direction de la promotion des exportations du Ghana (GEPa) dont les activités sont financées surtout par le Fonds de développement des exportations et d'investissement agricole, lui-même alimenté par un prélèvement de 0,5% sur toutes les importations autres que les produits pétroliers. La GEPa travaille en étroite collaboration avec le Centre du commerce international CNUCED/OMC à Genève pour identifier et soutenir les exportations de nouveaux produits. Parallèlement, les demandes de ristourne de droits d'exportation mettent longtemps à être approuvées, si elles le sont; et le fait que les exportations en provenance des zones industrielles d'exportation en 2012 étaient trois fois supérieures aux niveaux cumulés des importations et de la production laisse penser que ce régime devrait être réexaminé.

10. L'agriculture a enregistré une croissance notable depuis 2007, soutenue par un cadre d'actions approprié et la hausse des cours mondiaux du cacao, dont le Ghana est le deuxième plus important producteur mondial, avec des exportations annuelles dépassant 2 milliards de dollars EU. Les achats, l'établissement des prix et les exportations de cacao restent un monopole

d'État, qui n'a pas encore été notifié à l'OMC. Les prix intérieurs des autres produits agricoles ont enregistré une croissance dynamique qui a entraîné une augmentation proportionnelle des revenus agricoles nominaux. Le Ghana a atteint l'objectif du NEPAD consistant à consacrer 10% de ses dépenses publiques à l'agriculture et la production de produits alimentaires a augmenté en conséquence, plus rapidement que la croissance de la population. Les droits de douane, qui sont de près de 16% en moyenne, sont le principal instrument de la politique commerciale, en plus des exonérations du paiement de la TVA pour certains produits nationaux, les importations étant exclues.

11. En revanche, la croissance a été léthargique dans les sous-secteurs de la pêche et de l'élevage et les résultats du secteur de l'exploitation forestière ont été nettement négatifs ces dernières années, notamment en 2011 et 2012, à la suite des mesures mises en place pour freiner les activités illégales et ralentir le rythme de la déforestation. Le Ghana prévoit d'importer des grumes afin d'exploiter sa capacité de transformation du bois, pour le moment sous-utilisée. Des investissements de grande ampleur sont nécessaires pour restaurer la croissance dans le secteur de la pêche, qui est touché par les pratiques de pêche illégales et par l'absence d'un système d'immatriculation des navires et d'un régime de licences efficace. En principe, la participation étrangère dans le secteur de la pêche peut se faire sous la forme de coentreprises avec des partenaires locaux; dans la pratique, la majorité des entreprises du secteur sont détenues par des intérêts étrangers.

12. Le Ghana est également riche en or; en 2012, les exportations étaient estimées à près de 5 milliards de dollars EU, presque trois fois le niveau enregistré en 2007, suite aux fortes augmentations de la production et, surtout, des prix mondiaux. Cependant, en 2013, le prix de l'or a chuté de plus de 25%, ce qui a mis en lumière la nécessité de mécanismes de stabilisation des revenus, comme c'est le cas dans le secteur du pétrole. Le secteur de l'exploitation minière à petite échelle emploie plus de 500 000 personnes. Bien que les étrangers ne soient pas autorisés à exercer des activités d'exploitation minière à petite échelle, il y a eu, depuis 2008, d'importantes arrivées de mineurs étrangers qui exploitent des mines d'or sans licence; des centaines d'entre eux ont été arrêtés et expulsés du Ghana en mai 2013.

13. L'économie ghanéenne a été dynamisée par le lancement de la production de pétrole en 2010, qui a entraîné la création d'un quatrième organisme national de réglementation dans le secteur de l'énergie. Le Ghana a également établi deux fonds d'investissement souverains pour veiller à ce que les revenus tirés du pétrole soient gérés d'une manière responsable, transparente et durable, dans l'intérêt des citoyens. Un nouveau cadre d'actions, la "Politique relative à la teneur en éléments d'origine locale et à la participation locale dans les activités pétrolières", exige que les opérateurs, lorsqu'ils publient des offres d'emploi, donnent la préférence aux Ghanéens possédant les qualifications, les compétences et l'expérience requises, et ce dans toutes les opérations, y compris l'adjudication de blocs pétroliers, les licences d'exploitation de gisements pétroliers, les licences de forage et d'enlèvement du pétrole, l'aviation, le transport et les services de restauration. Pour être impliqués dans une activité, les étrangers doivent former un partenariat avec des Ghanéens; ceux-ci devraient avoir une prise de participation d'au moins 5%, sujette à révision à la discrétion du Ministre, mais non transférable à des non-ressortissants.

14. Le gouvernement a également annoncé, en janvier 2014, que cette politique de participation locale serait élargie à l'ensemble du sous-secteur de l'énergie. Parallèlement, la production a été stoppée en 2013 à la raffinerie pétrolière détenue par l'État, en partie parce que les investissements faisaient défaut et du fait des prix bas imposés par le gouvernement dans le but de redistribuer les revenus et de lisser les fluctuations de prix. Le gouvernement a réagi en augmentant les prix de sortie raffinerie des produits pétroliers et des services publics de manière à les aligner sur les coûts d'importation, ce qui lui a permis de supprimer progressivement la subvention qu'il accordait aux combustibles fossiles. Les activités d'aval de l'industrie pétrolière ont été déréglementées encore un peu plus, y compris l'achat, le stockage et la distribution en vrac des produits pétroliers. Cela devrait améliorer l'efficacité des mécanismes du marché, bien que les pénuries de carburant aient perduré jusqu'au début de l'année 2014. Depuis 2008, le Ghana est un exportateur net d'électricité, qui gagne en importance, malgré de fréquentes coupures de courant dans le pays. La puissance génératrice installée totale est d'environ 2 828 MW, contre 1 800 MW en 2004; la production d'électricité est ouverte à la concurrence, mais la transmission et la distribution restent l'objet d'un monopole. Le prix réglementé de l'électricité a quadruplé entre 2007 et 2013, la hausse la plus importante étant intervenue en 2013.

15. Les résultats du secteur manufacturier ont été mitigés, l'expansion des entreprises du secteur agroalimentaire contrastant avec le recul de la production d'aluminium de la fonderie d'État du Ghana. Des prohibitions à l'exportation sont en vigueur pour les déchets de métaux afin de garantir des intrants pour les aciéries locales, tandis que des prohibitions à l'importation ont été introduites pour promouvoir la capacité pharmaceutique ghanéenne. Le Ghana a publié une politique industrielle nationale détaillée en 2011.

16. Quelques restrictions à l'accès aux marchés sont en vigueur dans le secteur des services, principalement dans certaines activités de transport maritime, de négoce et de commerce de détail. L'environnement libéral dans le secteur du transport routier a contribué à promouvoir les échanges et à attirer l'investissement. De même, un régime libéral prévaut aussi dans le secteur du transport aérien, qui fait que plusieurs lignes du Ghana vers d'autres pays sont desservies par des transporteurs de pays tiers, ce qui explique en grande partie le dynamisme du sous-secteur. S'agissant des services financiers, plusieurs nouvelles banques étrangères ont fait leur entrée dans le secteur bancaire ghanéen depuis 2007 et la participation de l'État a été réduite, de même que l'incidence connexe des prêts non productifs.

17. En conclusion, grâce à l'abondance de ses matières premières, à une bonne gouvernance et à une réforme des politiques, le Ghana se détache comme l'une des destinations de choix pour l'investissement dans l'Afrique subsaharienne. L'agroalimentaire, les activités pétrolières en aval, le gaz et la transformation des minéraux comptent parmi les secteurs prometteurs, de même que les sous-secteurs de l'énergie et des services annexes aux industries extractives. Les perspectives seraient meilleures si les autorités s'attachaient à resserrer les politiques monétaire et budgétaire et à réformer le système des importations. La réactivité de certains secteurs de l'économie ghanéenne à des réformes appropriées laisse penser que d'autres secteurs pourraient aussi évoluer très favorablement si les politiques adéquates étaient mises en place.